



N° 11-522-XIF au catalogue

**La série des symposiums internationaux
de Statistique Canada - Recueil**

**Symposium 2004 : Méthodes
innovatrices pour enquêter
auprès des populations
difficiles à joindre**

2004



L'ENQUÊTE 2002 DE L'INED AUPRÈS DES PERSONNES SANS DOMICILE RENCONTRÉES PAR LES SERVICES ITINÉRANTS

Martine Quaglia et Nicolas Razafindratsima¹

RÉSUMÉ

Cette étude décrit « l'enquête auprès des services itinérants », conduite par l'INED en 2002. Il s'agit d'une étude de la couverture de l'enquête nationale sur les utilisateurs de service d'aide aux sans-domicile, menée en France par l'INSEE en 2001. L'objectif a été d'élaborer une méthode permettant de mieux connaître les sans-abri les plus autonomes, qui utilisent peu les centres d'hébergement ou de distribution de repas chaud. Pour les joindre, l'INED a décidé de suivre les « services itinérants » qui, par opposition aux « services ordinaires » destinés aux sans-abri, tentent de rejoindre les sans-abri en les visitant directement là où ils demeurent, soit la plupart du temps dans des lieux publics.

MOTS CLÉS: Collecte de données, conception de questionnaire, formation d'enquêteurs, méthode du partage des poids, population difficile à joindre, travail de terrain.

1. INTRODUCTION

En janvier-février 2001, l'INSEE a réalisé une enquête auprès de 4 084 personnes francophones utilisatrices des services d'hébergement ou de distribution de repas chauds dans les agglomérations françaises de 20 000 habitants ou plus (Brousse et al., 2002a et 2002b). Cette enquête reprenait et adaptait au niveau national la méthode inspirée des expériences américaines (Burt et al., 2001, Dennis et Iachan, 1993) et développée par l'INED lors des enquêtes réalisées à Paris en 1995 et 1998 (Marpsat et Firdion, 2000). Pour l'essentiel, les personnes interrogées étaient sans domicile « au sens restreint », c'est-à-dire des personnes qui passent la nuit dans un service d'hébergement, ou dans un lieu non prévu pour l'habitation, comme l'espace public. Cette définition « restreinte » exclut certaines situations de logement difficiles, par exemple celle des hébergés par des proches, parents ou amis, ou celle des occupants de logements surpeuplés ou insalubres. En revanche, l'enquête permet d'obtenir un échantillon représentatif des sans-domicile au sens restreint, pourvu qu'ils soient francophones et fréquentent un centre d'hébergement ou une distribution de repas chauds au moins une fois par semaine. Ceux qui n'ont aucune fréquentation de ces services, de même que les non francophones, ne sont pas couverts par l'enquête ; ceux qui ont une fréquentation plus faible sont sous-représentés par rapport à leur effectif réel.

L'enquête exposée ici fait partie d'un ensemble de travaux menés par l'INED durant l'hiver 2002 (Marpsat et al., 2002), qui avaient pour objectif de savoir si les personnes sans domicile au sens restreint qui ne sont pas ou sont mal couvertes par des enquêtes auprès des services, du type de celles réalisées par l'INSEE et l'INED, sont très nombreuses et très différentes de celles enquêtées. Il s'agit de travaux à caractère exploratoire et qui ne prétendent pas épuiser le sujet. Une des hypothèses formulées au départ était que les personnes qui ne font pas appel aux services seraient des personnes dormant dans la rue, vivant essentiellement de dons et très marginalisées. Afin de les appréhender, nous avons donc fondé notre investigation sur les services itinérants (hors distribution de nourriture, qui figuraient déjà parmi les services enquêtés par l'INSEE) allant à la rencontre des sans-domicile. Par convention, ces services itinérants seront dans la suite désignés par le terme de « maraude », et l'investigation menée par « l'enquête maraude ». L'enquête ne couvre pas le cas des personnes non francophones, traité séparément.

¹Institut National d'Etudes Démographiques (INED), 133 boulevard Davout, 75980 Paris Cedex 20, France.
Courriel : quaglia@ined.fr, razafind@ined.fr.

2. MÉTHODOLOGIE

2.1 Rappels sur l'enquête INSEE de 2001

La méthode retenue par l'INSEE lors de l'enquête réalisée au cours de l'hiver 2001 consiste à sélectionner des individus par l'intermédiaire d'un ensemble de prestations assurées par les services d'hébergement et de restauration mis en place dans le cadre de l'aide sociale aux personnes sans domicile. Le plan de sondage comporte différents niveaux. D'une part, un tirage des agglomérations de 20 000 habitants ou plus dans lesquelles sera réalisée l'enquête, d'autre part, un tirage des services et des jours d'enquête dans une base de sondage constituée à partir de listes reprises de différents fichiers associatifs et institutionnels, complétées et mises à jour par une enquête téléphonique auprès de ces services; enfin, le tirage des individus par l'intermédiaire des prestations, dans chaque service sélectionné. Le tirage des services se fait proportionnellement à leur capacité d'accueil hebdomadaire, puis par stratification implicite dans laquelle les centres d'hébergements sont tirés proportionnellement aux catégories de population accueillies, puis par taille décroissante, et les services de restauration, par taille.

La pondération, appliquant la méthode du « partage des poids » (Lavallée, 1995, Ardilly et Le Blanc, 2001) permet ensuite de passer d'un nombre de prestations servies à un nombre de personnes.

2.2 Les différentes étapes de l'enquête de 2002

Après une étape préalable d'entretien avec les responsables de maraudes et de suivi de différentes équipes, la première phase de l'enquête a consisté à sélectionner des villes, à y faire l'inventaire des services itinérants et recueillir des informations sur leur fonctionnement (enquête téléphonique), et enfin à tirer les services à enquêter. La seconde phase comprend l'enquête par questionnaire auprès des sans-domicile, les calculs des pondérations, et l'analyse des données.

L'enquête pilote proprement dite s'est déroulée de février à mars dans trois agglomérations (Paris, Nantes et Nice). Elle a été menée après deux séries de tests visant à améliorer les procédures de tirage aléatoire et le contenu du questionnaire (en décembre 2001 et janvier 2002). Tout au long de l'enquête, une réflexion a été menée sur les procédures de collecte. Il était en effet important de ne pas perturber le fonctionnement des services, et de préserver leurs relations avec les personnes sans domicile rencontrées.

3. LES PARTICULARITÉS DE L'ENQUÊTE

3.1 La sélection des villes

Sept agglomérations parmi celles où s'était déroulée l'enquête de l'INSEE ont été sélectionnées pour réaliser l'enquête téléphonique. Les sept villes ont été choisies à partir de l'hypothèse selon laquelle les personnes qui n'utilisaient pas du tout les services d'hébergement et de distribution de repas seraient particulièrement nombreuses (en proportion) dans les agglomérations où étaient déjà nombreuses les personnes qui utilisent ces services, mais avec une faible fréquence. Cette utilisation des services était mesurée, dans l'enquête INSEE, par un nombre de « liens » avec ces services ; un nombre de liens faible, pour une personne, signifiant qu'elle avait peu utilisé les services d'hébergement ou de restauration au cours de la semaine précédant l'enquête. Cette opération a alors permis de sélectionner les sept agglomérations suivantes : Nice, Grenoble, Mulhouse, Paris, Rennes, Bordeaux, Nantes.

Parmi ces sept villes, trois ont été choisies de façon raisonnée pour réaliser l'enquête pilote proprement dite. On a choisi les trois villes pour lesquelles il y avait à la fois un nombre important de passages d'équipes par semaine et un nombre important de rencontres signalées par ces équipes. Ces critères nous ont conduits à retenir Paris (y compris sa banlieue), Nice et Nantes.

3.2 L'inventaire des services itinérants

Un inventaire téléphonique des services itinérants a été réalisé dans les sept agglomérations. L'objectif de l'opération était de recenser tous les services qui effectuaient des maraudes, au sens de l'étude, de recueillir des informations sur leur fonctionnement et d'obtenir les informations nécessaires au tirage.

L'enquête téléphonique, qui s'est déroulée auprès de plus de 526 interlocuteurs a permis de recenser 46 services itinérants dans les 7 agglomérations concernées. Les informations recueillies montrent une grande diversité des modes d'organisation, de la dimension (et des moyens) et du type d'action des associations. Cette grande variété des services a nécessité d'adapter les méthodes d'investigation.

3.3 La nécessaire période d'observation

Avant les premiers tests, des entretiens ont eu lieu auprès des responsables des services itinérants et des membres de différentes équipes. Des observations de terrain ont aussi été réalisées, en accompagnant les équipes itinérantes. Ces entretiens et ces observations avaient pour objectif de réfléchir, avec les intervenants, à des procédures qui ne perturbent pas le fonctionnement des services, qui puissent être comprises et acceptées par tous, et qui soient adaptées aux différentes pratiques. En particulier, il était important d'être acceptés des enquêtés, sans que notre présence les dissuade d'accepter le contact avec l'équipe de maraude.

Si les termes « services itinérants » ou « maraudes » désignent une méthode qui aboutit à rencontrer des personnes (en se déplaçant, les recherchant, etc.), les premiers entretiens auprès des responsables des différentes équipes nous ont rapidement montré que les objectifs des différents services et, par conséquent, leurs pratiques, n'étaient pas pour autant similaires.

Le suivi des équipes (12 sorties, s'étant déroulées pour l'essentiel le soir ou la nuit) nous a permis de travailler sur la rencontre avec les personnes et de préciser la réflexion sur le profil des enquêteurs que nous allions devoir engager pour cette enquête. Il nous a également permis d'anticiper les situations d'enquêtes, de réfléchir aux méthodes de tirage, de dénombrement des personnes et d'adapter le temps de questionnement sur le terrain au contexte général de l'enquête.

3.4 Le tirage des services à enquêter

Un tirage aléatoire des services à enquêter a été réalisé. La base de sondage a été constituée à partir du fichier des services itinérants, obtenu par l'inventaire téléphonique. Le fichier du tirage est de niveau sortie d'une équipe. Le tirage a été effectué avec une probabilité proportionnelle au nombre de personnes rencontrées par semaine. Au sein des services parisiens, le tirage a été réalisé séparément pour les équipes de jour, d'une part, celles de nuit, d'autre part, et cela afin d'avoir une bonne représentation des personnes rencontrées à ces deux moments. L'opération a permis de sélectionner 28 équipes différentes, regroupées au sein de 20 services.

Une fois les services qu'on allait suivre connus, les jours d'enquête ont été choisis de manière raisonnée, en fonction de leurs jours d'ouverture et de la disponibilité des équipes de collecte. L'enquête a été réalisée auprès de 25 équipes, correspondant à 18 services.

3.5 Déroulement du terrain

Le décompte des personnes rencontrées, un tirage réellement aléatoire des personnes à enquêter et un relevé des contacts hebdomadaires avec les services itinérants constituent les trois conditions indispensables pour ensuite pondérer correctement l'échantillon. De ce fait, en suivant les services itinérants sélectionnés pendant une tournée, les enquêteurs devaient :

1. dénombrer les personnes présentes autour de l'équipe, celles contactées, etc. ;
2. appliquer une procédure de sélection aléatoire des sans domicile à enquêter ;

3. faire passer le questionnaire en cas d'acceptation ou effectuer un remplacement en cas de refus ou d'impossibilité.

3.5.1 Le décompte des personnes rencontrées par l'équipe

Ce décompte était réalisé en remplissant une « feuille de suivi ». A chaque arrêt de l'équipe itinérante, l'enquêteur y notait quatre effectifs : le nombre de personnes qui lui paraissaient être des sans domicile dans les alentours ; le nombre de personnes effectivement contactées par l'équipe ; le nombre de personnes enquêtées ; et enfin, le nombre de personnes suivant l'équipe (dans le cas de service qui proposent d'accompagner les sans domicile vers un autre lieu, centre d'hébergement par exemple).

Une feuille de contact permettait, après chaque contact, de noter les informations que les enquêteurs ont pu recueillir sur les personnes auxquelles il a été proposé de répondre et l'issue du contact.

3.5.2 Le mode de sélection : plusieurs tentatives

Plusieurs modes de sélection des personnes à interroger ont été éprouvés aux différents tests. Il était en effet difficile de trouver une procédure aléatoire qui permette à la fois de recueillir un nombre de questionnaires suffisant à chaque sortie, qui soit applicable sur tous les services itinérants, et qui guide suffisamment l'enquêteur pour que la sélection ne fasse pas l'objet d'un choix de sa part.

La procédure finalement retenue a consisté à adapter la méthode de tirage à la dimension des équipes suivies. Dans tous les cas, le but était d'obtenir 5 questionnaires en tout pour chaque circuit :

- pour les services rencontrant suffisamment de personnes, les enquêteurs étaient par deux et occupaient l'un après l'autre les rôles de « dénombreur » et d'enquêteur. Une personne était sélectionnée à chaque arrêt, et était remplacée en cas d'impossibilité ;
- pour les très petits services (quelques personnes rencontrées par sortie), un seul enquêteur était chargé des deux rôles. Il devait solliciter toutes les personnes rencontrées, dans la mesure des possibilités.

Au total, 106 questionnaires ont été réalisés. 10 d'entre eux ont cependant été déclarés hors champ, car les équipes concernées n'avaient pas, le jour de l'enquête, effectué des maraudes mais répondu aux sollicitations de sans-domicile venus les rencontrer. On dispose donc de 96 questionnaires valables, dont 71 sur Paris et sa région.

3.6 Le questionnaire

Le questionnaire de l'enquête se compose de quatre parties : (1) caractéristiques socio-démographiques; (2) fréquentation des services itinérants (indispensable à l'établissement de la pondération de l'échantillon); (3) fréquentation des services d'hébergement et de restauration et situation vis-à-vis du logement (indispensable pour savoir si les sans-domicile rencontrés par les services itinérants utilisent les services enquêtés par l'INSEE en 2001, et si oui avec quelle fréquence); (4) revenus et utilisation des autres services. Enfin, une page consacrée aux remarques des enquêteurs sur les conditions de l'entretien figure en fin de questionnaire.

3.7 Calcul de pondérations

La méthode de calcul des pondérations de l'enquête est une adaptation de la technique du « partage des poids » utilisée pour le calcul des pondérations de l'enquête de l'INSEE (Lavallée, 1995 ; Ardilly et Le Blanc, 2001). Elle tient compte du mode de sélection des services suivis, du mode de tirage des personnes sur le terrain, et de la fréquence des rencontres avec les maraudes des personnes interrogées. Les pondérations ont été établies pour un jour moyen.

Des difficultés sont apparues du fait que les sans-domicile rencontrés ne reportent pas toujours très bien les maraudes qui sont passés les voir. Cela provient de problèmes de mémorisation, mais aussi de difficultés

d'identification : les personnes peuvent confondre les maraudes (normalement, des équipes qui sont venues à leur rencontre) avec d'autres services d'aide aux sans-domicile. Ces difficultés de report sont d'autant plus importantes qu'on remonte loin dans le temps.

Pour surmonter ces difficultés, nous avons émis différentes hypothèses et établi plusieurs pondérations, selon la période de référence (la veille ou les 24 heures précédant l'interview), et l'éligibilité des services déclarés.

4. QUELQUES RESULTATS

4.1 Les contacts des personnes avec les services itinérants

Les 46 services itinérants recensés dans les 7 agglomérations ont montré une grande diversité de moyens en personnes et en véhicules, décrivant ainsi des équipes mobiles parcourant les rues d'un quartier à pied et composées d'une personne seule, mais aussi des équipes véhiculées circulant à travers la ville ou l'agglomération, disposant de camionnettes ou de bus, composées parfois de 6 personnes par équipe. Bien que l'échange et l'écoute soient mentionnés par l'ensemble des équipes, les actions sont également variées, dépendant souvent des moyens dont ces équipes disposent. Ainsi, si certaines n'offrent que la simple distribution d'un café ou d'une boisson chaude, d'autres proposent le transport des personnes vers un lieu d'hébergement ou de soins et/ou d'accueil. La plupart proposent cependant divers autres services tels que le soin, la distribution de sandwiches, de couvertures, de vêtements, de bons associés à un accueil, etc. Enfin, le nombre de personnes rencontrées par ces équipes varie de 5 à 10 personnes pour certaines à 50 à 100 personnes pour d'autres.

4.2 Les contacts des personnes avec les services

84 hommes et 12 femmes ont ainsi été rencontrés pendant la période d'enquête, de février à mars 2002. Sur ces 96 personnes, 17 personnes ont déclaré ne jamais utiliser les services, 79 en avait utilisé un ou plus au moins une fois dans leur vie. Parmi ces 79 utilisateurs, 63 ont eu un contact avec un service dans le mois précédent l'enquête et 51 dans la semaine. Les raisons évoquées pour le non recours aux centres d'hébergement sont diverses, mais portent principalement sur le manque de sécurité (cité par 18 personnes) et sur le manque d'hygiène (21), sur le fait de préférer la vie à la rue que la vie dans les centres (19).

5. BILAN METHODOLOGIQUE ET CONCLUSION

5.1 Où enquêter les personnes qui n'utilisent pas, ou peu, les services d'hébergement ou de restauration ?

A partir de l'hypothèse selon laquelle un certain nombre de personnes sans domicile pouvaient subsister indépendamment des services car bénéficiaires de ressources telles que les revenus d'un travail ou de prestations comme le Revenu Minimum d'Insertion (RMI), l'Allocation Adulte Handicapé (AAH) ou une retraite, une étape de cette étude a consisté à rencontrer les responsables des services de domiciliation ainsi que des services d'urgence des hôpitaux et des consultations précarité. Les entretiens avec ces responsables ont montré d'une part, que ces services peuvent être également fréquentés par des personnes étant hébergées par un tiers et donc hors du champ de l'enquête (ceux qui dorment dans un lieu non prévu pour l'habitation), d'autre part que la fréquentation de ces lieux par les personnes sans domicile n'était pas suffisamment régulière pour pouvoir envisager d'établir un échantillon de personnes ne faisant pas appel aux services d'hébergement et de restauration et percevant certaines prestations ou recevant régulièrement du courrier. Enfin, la faible augmentation de la couverture que cela permettrait de réaliser par rapport au nombre de personnes à enquêter ne font pas conseiller ce type d'approche.

Au cours de l'enquête réalisée auprès des personnes rencontrées par les services itinérants que nous venons de décrire, un autre type de prestation, le petit déjeuner, jusqu'alors peu fréquent dans les services proposant un accueil de jour, est apparu comme ayant été utilisé par 49 personnes ayant répondu à l'enquête. Comme un certain nombre de maraudes déposent les personnes dans un service assurant un petit déjeuner, on pourrait envisager une extension

de l'échantillon « repas-hébergement » dans ce type de service, afin d'améliorer la couverture des utilisateurs rares, mais cela ne permettrait pas d'atteindre ceux qui ne fréquentent jamais les services. Pour les personnes non couvertes, leur faible nombre peut conduire à renoncer à les enquêter de façon représentative mais à compléter les connaissances à leur sujet par des entretiens ou des périodes d'observation.

RÉFÉRENCES

- Ardilly, P. et Le Blanc, D. (2001), "Echantillonnage et pondération d'une enquête auprès des personnes sans domicile : un exemple français", *Techniques d'enquête*, vol. 27, n° 1, pp. 117-125.
- Brousse, C., De La Rochère, B. et Massé, E. (2002a), "Hébergement et distribution de repas chauds. Le cas des sans-domicile", *Insee Première*, n° 823, 4 pages.
- Brousse, C., De La Rochère, B. et Massé, E. (2002b), "Hébergement et distribution de repas chauds. Qui sont les sans-domicile usagers de ces services", *Insee Première*, n° 824, 4 pages.
- Burt M.R., Aron L.Y., Lee E. et Valente J. (2001), *Helping America's Homeless, Emergency shelter or affordable housing?*, Washington D.C., The Urban Institute.
- Dennis M.L. et Iachan R. (1993), "A multiple frame approach to sampling the homeless and transient population", *Journal of Official Statistics*, n° 4, pp. 747-764.
- Lavallée, P. (1995), "Pondération transversale des enquêtes longitudinales menées auprès des individus et des ménages à l'aide de la méthode du partage des poids", *Techniques d'enquête*, vol. 21, n° 1, pp. 27-35.
- Marpsat, M. et Firdion, J. M. (dir) (2000), *La rue et le foyer. Une recherche sur les sans-domicile et les mal-logés dans les années 90*, Puf/Ined, Paris.
- Marpsat, M., Quaglia, M. et Razafindratsima N. (2004), "Les sans domicile et les services itinérants", *Travaux de l'Observatoire 2003-2004*, pp. 255-290.